

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq le seize du mois de décembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Borcq-sur-Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : mercredi 10 décembre 2025

22 présents + 0 pouvoir (22 votes sur 27) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Lucette ROCHER, Jacky JOZEAU, Viviane CHABAUTY, Mattieu MANCEAU, Dominique GUILBOT, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE (arrivée à 18h45)
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT,
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL

0 pouvoir

Absents/Excusés : Huguette ROUSSEAU, Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Maryse CHARRIER,

Jean-Claude LAURANTIN a été élu secrétaire de séance

=====

FINANCES

Attribution de subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'accorder les subventions aux Associations suivantes :

Nom du demandeur	Montant attribué
SUVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	
Radio Val d'Or	6 500 €
SUBVENTIONS MANIFESTATIONS *	
Animations en Airvaudais (2A) : Salon du livre 2026	2 500 €

* : subvention versée après et sous réserve de la réalisation de la manifestation, conformément au règlement.

- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré, à Airvault, le 17 décembre 2025
Et ont signé le Président et le Secrétaire de séance

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude LAURANTIN
AR-Préfecture

079-200041416-20251218-20-DE

Acte certifié exécutoire

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Réception par le Préfet, le 18-12-2025
M. le Préfet certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de
l'acte et en a adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers
pour en assurer la publication et de sa transmission aux services de l'Etat.
Publication le 18-12-2025